

DOSSIER de presse

**METTONS BNP PARIBAS
SUR LE BANC DES ACCUSES**

MARS 2017



11/04 BAR-LE-DUC DEUXIÈME PROCÈS D'UN FAUCHEUR DE CHAISES

Le 9 janvier 2017, un premier Faucheur de chaises, Jon Palais, poursuivi par BNP Paribas était jugé à Dax. Après plus de 82 actions entre novembre 2016 et janvier 2017 pour "Faire le siège des banques", plus de 2 000 personnes dont de nombreuses personnalités associatives, intellectuelles et politiques, étaient rassemblées ce jour là pour soutenir Jon Palais et faire le procès de l'évasion fiscale. Défendu par Eva et Caroline Joly, il obtint la relaxe totale pour tous les chefs d'accusation. Une victoire pour les Faucheurs de Chaises puisque même le Procureur de la République a reconnu la légitimité des actions !

Mais la bataille politique n'est pas terminée. BNP Paribas poursuit un nouveau Faucheur de Chaises. Florent Compain, président des Amis de la Terre France, qui sera jugé le 11 avril à Bar-le-Duc, suite à une action de réquisition citoyenne de chaise menée à Nancy le 6 novembre 2015.

Pourtant, personne ne juge BNP Paribas. Si les scandales liés à l'évasion fiscale se sont multipliés ces dernières années, les fraudeurs et ceux qui les aident continuent d'échapper à la justice. En 2014, BNP Paribas détenait 200 filiales dans les paradis fiscaux. Chaque année, ce sont 60 à 80 milliards d'euros qui manquent au budget de l'État français à cause de la fraude fiscale, des sommes qui permettraient de créer des centaines de milliers d'emplois, des services publics de qualité et de mieux répondre aux urgences sociales et écologiques. Faisant fi de ses engagements pris à la COP21, BNP Paribas continue de financer des projets d'énergies fossiles comme le terminal d'exportation de gaz de schiste Texas LNG, et des entreprises qui, par leurs activités liées à l'extraction, l'exploitation et le transport d'énergies fossiles, participent au dérèglement climatique et à l'aggravation des conditions de vie sur terre. Ces projets, comme le Dakota Access Pipeline dans la réserve Sioux de Standing Rock, bafouent les droits des peuples et menacent leur environnement.

C'est pourquoi ce ne sont pas les Faucheurs de chaises qu'il faut juger, mais la BNP Paribas qu'il faut mettre sur le banc des accusés. La déclaration de la BNP Paribas de ne pas se porter partie civile n'annule pas le procès, et n'apporte pas de réponse aux activités de la banque favorisant l'évasion fiscale et aggravant le dérèglement climatique.

Les Faucheurs de Chaises repartent donc en campagne en appelant à mettre la BNP sur le banc des accusés en vue du procès du 11 avril où une mobilisation sera attendue à Paris devant le siège de la banque, et à Bar-le-Duc.

LES FAUCHEURS DE CHAISES

12 février 2015

Bizi lance le concept de réquisition citoyenne de chaises en menant une action dans une HSBC de Bayonne, juste après le scandale planétaire des Swissleaks impliquant la HSBC dans une fraude s'élevant à 180 milliards d'euros.

6 décembre 2015

Un Sommet des 196 chaises est organisé au Village mondial des alternatives pendant la COP21. Il réunit des représentants de la société civile et met l'accent sur le besoin de financement de la transition sociale et écologique

2 novembre 2016,

Les Amis de la Terre, ANV-COP21, Attac et Bizi ! organisent une action dans une agence BNP Paribas à Paris et appellent à « faire le siège de la BNP partout ». Une nouvelle vague d'action est déclenchée, et 19 actions sont organisées dans différentes villes entre le 2 novembre et le 9 décembre.

9 et 10 décembre 2016 :

journées nationales d'actions pour faire le siège de BNP Paribas : plus de 40 actions en France sont menées par plus d'un millier de personnes. Des dizaines d'agences BNP Paribas sont fermées parfois préventivement.

FEV 15

SEPT 15

DEC 15

FEV 16

HIVER 16

JAN 17

29 septembre 2015

un appel à réquisitionner 196 chaises est lancé par des dizaines de personnalités dans le journal Libération.

1er octobre 2015

Au lendemain de la publication de l'appel, Attac, les Amis de la Terre, ANV-COP21 et Bizi organisent la première action "Faucheurs de chaises" pour lancer la dynamique d'actions.

Au total, 40 actions de "fauchages de chaises" sont menées par ANV-COP21, Attac, les Amis de la Terre, Bizi, les JEDI for climate, Alternatiba, le collectif belge "Qui vole qui"... réquisitionnant un total de 246 chaises

06 novembre 2015

Des militants d'ANV-COP21 composé de membres des Amis de la Terre, d'Alternatiba Nancy, d'Attac, du Mouvement pour une Alternative Non-Violente (MAN) Nancy réquisitionnent 10 chaises dans une agence BNP Paribas de Nancy. C'est l'action pour laquelle Florent Compain est poursuivi.

8 février 2016

Les Faucheurs de chaises rendent 196 chaises réquisitionnées à la justice, à l'occasion de l'ouverture du procès de Jérôme Cahuzac (qui sera reporté). La police barrant la route aux Faucheurs de chaises, les chaises seront finalement laissées aux forces de l'ordre.

9 janvier 2017,

Procès de Jon Palais. De nombreuses personnalités, des candidats aux élections présidentielles et plus de 2000 personnes répondent présents à Dax pour faire le "Procès de l'évasion fiscale". Succès énorme de la mobilisation et relaxe totale pour Jon Palais, sur demande du Procureur de la République.

27 février 2017,

Lancement de la mobilisation « Mettons BNP Paribas sur le banc des accusés ».

150 ORGANISATIONS METTENT BNP PARIBAS SUR LE BANC DES ACCUSES

150 organisations de la société civile et communautés impactées par BNP Paribas, provenant de 56 pays différents, signent une tribune commune qui sera publiée le 11 mars. Du Népal au Togo en passant par la Bolivie ou les Etats-Unis, elles accusent la banque de participer au système de l'évasion fiscale et de financer des projets et entreprises dommageables à l'environnement et aux droits humains.

Parmi ces signataires, les communautés en première ligne du projet Texas LNG, projet de terminal de liquéfaction et d'exportation de gaz de schiste aux Etats-Unis ; les organisations impliquées contre le Dakota Access Pipeline qui met en péril les conditions d'existence des populations Sioux, mais aussi des populations indiennes et sud-africaines qui luttent depuis des décennies contre de gigantesques centrales à charbon ou encore les populations colombiennes affectées par les entreprises Glencore, BHP Billiton et Anglo American qui exploitent les ressources en charbon du pays.



NOS DEMANDES ET NOS DATES CLÉS

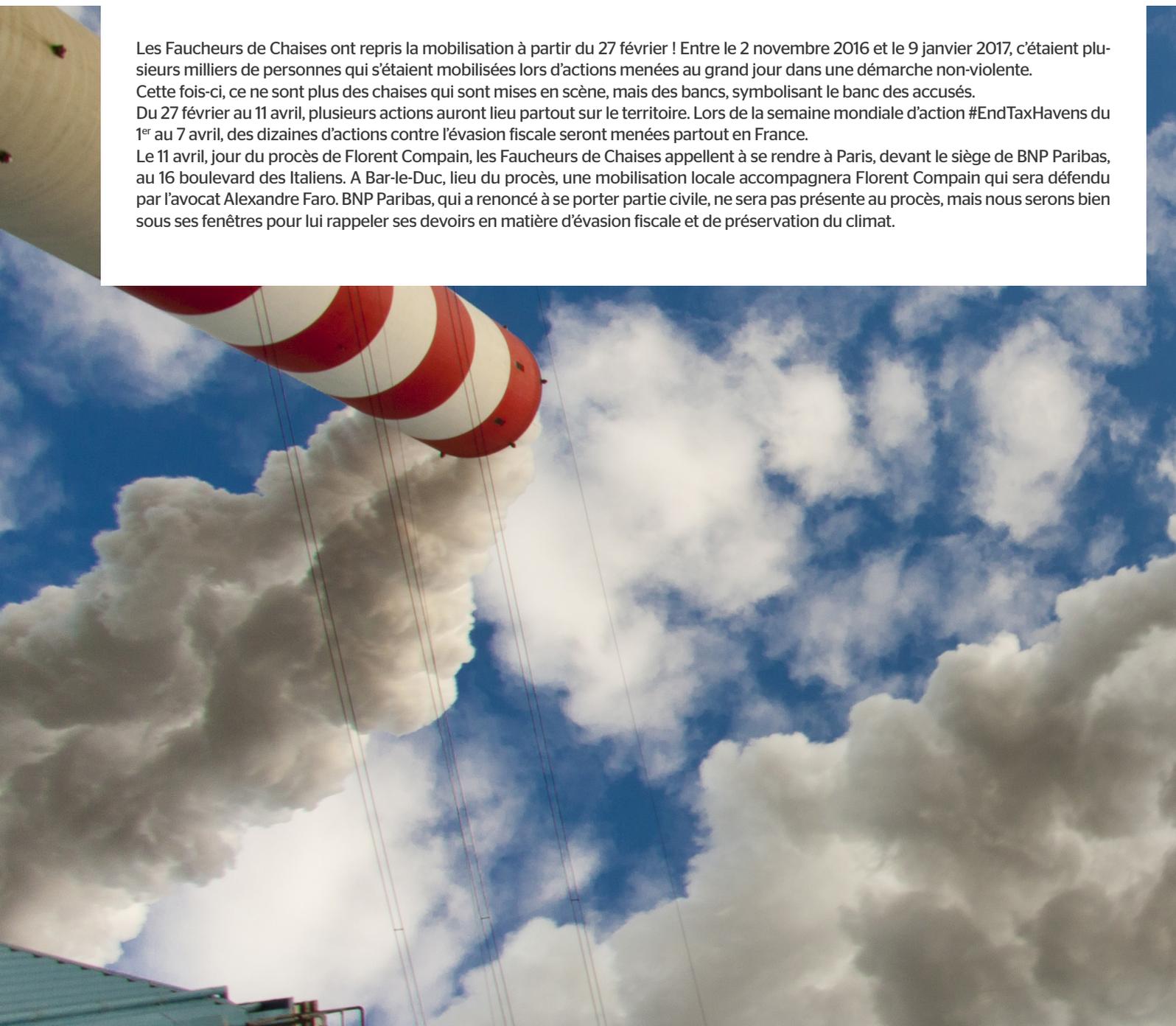


Les Faucheurs de Chaises ont repris la mobilisation à partir du 27 février ! Entre le 2 novembre 2016 et le 9 janvier 2017, c'étaient plusieurs milliers de personnes qui s'étaient mobilisées lors d'actions menées au grand jour dans une démarche non-violente.

Cette fois-ci, ce ne sont plus des chaises qui sont mises en scène, mais des bancs, symbolisant le banc des accusés.

Du 27 février au 11 avril, plusieurs actions auront lieu partout sur le territoire. Lors de la semaine mondiale d'action #EndTaxHavens du 1^{er} au 7 avril, des dizaines d'actions contre l'évasion fiscale seront menées partout en France.

Le 11 avril, jour du procès de Florent Compain, les Faucheurs de Chaises appellent à se rendre à Paris, devant le siège de BNP Paribas, au 16 boulevard des Italiens. A Bar-le-Duc, lieu du procès, une mobilisation locale accompagnera Florent Compain qui sera défendu par l'avocat Alexandre Faro. BNP Paribas, qui a renoncé à se porter partie civile, ne sera pas présente au procès, mais nous serons bien sous ses fenêtres pour lui rappeler ses devoirs en matière d'évasion fiscale et de préservation du climat.



LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Pour cela il faut :

- Renforcer les effectifs et les moyens des administrations impliquées dans la traque des délinquants financiers : la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les douanes, et Tracfin, l'organisme du ministère de l'Économie et des Finances, chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent, par la création de 10 000 emplois de contrôle sur 2 ans
- Supprimer le verrou de Bercy, en mettant fin au monopole de Bercy en matière d'ouverture de poursuites pénales et en supprimant la Commission des Infractions Fiscales
- Renforcer les effectifs et des moyens d'investigation de la police fiscale, la BNRDF (Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Fiscale) et ceux des magistrats du Parquet National Financier
- Ouvrir l'éventail des peines pour les fraudeurs fiscaux et ceux qui les aident (comptables, avocats, banquiers, commissaires aux comptes...) : responsabilité personnelle, peines de prison, interdiction de gérer ou d'exercer une profession, privation de droits civiques, peines d'inéligibilité...
- Interdire le "pantouflage", via l'interdiction pour les hauts-fonctionnaires d'aller travailler dans les banques, et vice-versa.

Ce procès, qui vise le Président des Amis de la Terre France; sera également l'occasion de rappeler à BNP Paribas les demandes portées par de nombreux acteurs de la société civile au sujet du financement des énergies fossiles et des projets climaticides :

METTRE DÉFINITIVEMENT FIN AU CHARBON

BNP Paribas s'est engagée à ne plus financer directement de nouveaux projets de centrales et mines de charbon, mais elle finance toujours des entreprises qui les construisent... Cette incohérence doit cesser. Et comme il nous faut dès à présent s'atteler à la fermeture des centrales et mines existantes, BNP Paribas doit aussi adopter des critères qui lui permettent de ne plus financer du tout des entreprises liées au charbon d'ici 2020.

Nous demandons à BNP Paribas d'exclure de tout soutien :

- les entreprises qui construisent de nouveaux projets charbon ou rachètent des centrales et mines existantes.
- les entreprises exposées à plus de 30% au charbon* et celles qui produisent ou consomment plus de 20 millions de tonnes de charbon par an.

ABANDONNER LES ÉNERGIES FOSSILES

Arrêter le charbon ne suffira pas pour rester sous le seuil de 1,5°C et BNP Paribas doit dès maintenant s'atteler à la sortie des énergies fossiles, le gaz et le pétrole.

En plus de suspendre tout soutien au Dakota Access Pipeline, et exclure de ses soutiens Energy Transfer Partner et les autres entreprises en charge du projet, nous demandons à BNP Paribas de :

- se retirer du projet de terminal d'exportation de gaz de schiste aux USA, Texas LNG
- mettre un terme à tous ses financements et services liés à des projets d'énergies fossiles
- exclure de tous ses soutiens les entreprises actives dans les énergies fossiles non conventionnelles et l'exportation de gaz naturel liquéfié.

* entreprises qui génèrent plus de 30 % de leur électricité à partir du charbon et celles dont plus de 30 % de leur chiffre d'affaire provient de l'extraction du charbon.

**DOSSIER DE PRESSE
MARS 2017**

Mettons BNP Paribas
sur le banc des accusés.

CONTACTS

Les Amis de la Terre France
Malika Peyraut
malika.peyraut@amisdelaterre.org
06 88 48 93 68

Florent Compain
presidence@amisdelaterre.org
06 12 54 60 03

ANV-COP21
Pauline Boyer
pauliboyer@gmail.com
06 43 83 05 09

ATTAC France
Raphael Pradeau
raphaelpradeau@gmail.com
06 14 98 52 60

Bizi !
Jon Palais
jon.palais@riseup.net
06 19 94 10 94

#SurLeBancDesAccusés
#FaucyeursDeChaises
@amisdelaterre
@AnvCop21
@attac_fr
@bizimugi
@JLBonnafee2